AVIS D'ENQUÊTE

Abattage d'arbre(s) classé(s)

Désignation(s) et taille(s) de(s) l'arbre(s) : 1 chêne

Situation : Parcelle 1382 – Route du Jura 20

Coordonnées : 2'503'840 x 1'131'442

Propriétaire(s) : Mario Ribello

Mandataire : -

Motif(s) : Le chêne est mort. Son abattage est rendu nécessaire par son état sanitaire

Durée de l'enquête : du 6 novembre au 5 décembre 2026

Préavis municipal : Favorable

Le dossier peut être consulté durant cette période au Greffe municipal. Opposition à faire parvenir à la Municipalité, sous pli recommandé, **d'ici au 5 décembre 2026 au plus tard.**

La Municipalité

Coppet, le 6 novembre 2026